

# Non titulaires

**Élections professionnelles du  
29 novembre au 6 décembre :  
pourquoi je vote FSU**



## e FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !



EDITO



**Sans les agents contractuels, 1/5<sup>e</sup> des personnels, l'État ne pourrait assurer ses missions de Service public.** La FSU se tient à leurs côtés au quotidien pour faire respecter leurs droits et en gagner de nouveaux. Les élu-es de la FSU agissent dans les instances (CTA, CTM, CCP) pour s'assurer du respect des règles (recrutement, promotions...) afin d'éviter tout risque d'arbitraire.



Sécuriser le parcours professionnel des collègues non-titulaires, ce n'est pas seulement faciliter l'accès au CDI, c'est surtout permettre l'accès à la Fonction publique en faisant entendre les spécificités des métiers de l'éducation. **La FSU ne se contente pas de dénoncer la précarité, elle revendique des mesures fortes pour en sortir.** C'est pourquoi nous portons l'exigence d'un nouveau grand plan de titularisation, assorti d'un plan de formation ambitieux, et des concours adaptés aux conditions d'exercice et d'ancienneté.

Participer au scrutin, c'est désigner des représentants FSU aux Comités Techniques académique et ministériel, qui devront porter notre exigence de Service public exercé par des personnels respectés, formés et revalorisés ! Et désigner des élu-es SNES-SNEP-SNUEP-SNUIPP-FSU à la Commission Consultative Paritaire (CCP) : cette instance est consultée sur toute question relative aux agents non-titulaires.

Le vote à la CCP se fait sur sigle, mais la FSU, par transparence, présente à l'avance les collègues qui sollicitent vos suffrages pour porter nos revendications et faire respecter les droits.

Ces collègues, toutes et tous contractuels de l'académie, travaillent à vos côtés, partagent vos difficultés et s'engagent à porter votre voix dans les instances.

**Alors du 29 novembre au 6 décembre, votez FSU !**

6 novembre 2018

**Gwénaél LE PAIH, Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne,**  
*enseignant de mathématiques, lycée Anita Conti, Bruz*

**Joël MARITEAU, Secrétaire académique qui assure le suivi des non-titulaires**  
*pour le SNES-FSU Bretagne, enseignant d'histoire-géo. lycée Eugène Freyssinet, St.-Brieuc*

### Les candidat-es de la FSU Bretagne



**Agnès  
Miriel-Egret**  
Professeure  
contractuelle (CDI)  
en Eco-Gestion



**Marie-Caroline  
Djonouma**  
Professeure  
contractuelle (CDD)  
en vente en lycée  
professionnel



**Laurent  
Boedec**  
Professeur  
contractuel (CDI)  
en SVT



**Mohamed  
Mazouad**  
Professeur  
contractuel (CDD)  
en Sc-Physiques-Ch.



**Laurent  
Sellos**  
Coordinateur  
contractuel (CDI)  
en GRETA



**Jean-Marc  
Kervizic**  
Psychologue  
contractuel (CDI)  
en GRETA

**Notice de vote à retirer  
avant le 13 novembre**

### Je vote FSU et je me syndique !

Le secteur non-titulaire du SNES-FSU c'est 4 réunions d'informations dans les départements à la veille des commissions d'été plus une réunion à la veille de la rentrée, des publications régulières et un suivi individuel, avec SMS en sortie des commissions d'affectation (les 12 et 13 juillet, nouveauté 2018), un stage en octobre spécial "concours et évaluation professionnelle", une permanence militante accessible du lundi midi au vendredi soir, une ligne directe pour les adhérent-es...

**Alors je soutiens le SNES, je me syndique !**



**Le Snes, pour agir ensemble**



**Avec vous, des élu-es engagé-es pour un plan de titularisation et de nouveaux droits**

CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ENSEIGNEMENT ET DE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SNES FSU SNEP SNUIPP FSU

Pour la CCP votez :

Pour le service public ! Pourquoi le vote FSU ?

LES ÉLUS DE LA FSU

Votez FSU !

Pour les CT votez :

## AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

Agnès Miriel-Egret, Professeure contractuelle (CDI) en Eco-Gestion

- l'élargissement du rôle des CCP pour garantir la transparence et l'équité dans les actes de gestion de tous (renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...)
- l'obtention de contrats longs pour éviter l'alternance fréquente entre chômage et travail et neutralisation des deux mois d'été dans le calcul de la période interruptive entre deux contrats pour l'accès au CDI
- la portabilité effective du CDI entre les académies
- la fin des discriminations en raison de l'état de santé, de grossesse...
- un plan de formation dès la prise de poste et accès aux formations
- la suppression des jours de carences pour maladie



Stage non-titulaire sur l'inspection, l'évaluation professionnelle et les attentes des jurys de concours, animé par Joël Mariteau le 18 octobre 2018

## REVALORISER NOS SALAIRES

Les syndicats de la FSU ont gagné une grille de rémunération encadrée nationalement mais des améliorations s'imposent. Nous revendiquons :

Laurent Boédéc, Professeur contractuel (CDI) en SVT

- l'intégration des MAGE dans la grille de rémunération des contractuel-les dès lors qu'est atteint le dernier palier de la grille des MA
- l'automatisme de la réévaluation régulière des rémunérations sans proratisation du temps de travail
- l'amélioration du versement des indemnités de vacances au prorata du temps travaillé
- la revalorisation du point d'indice de la Fonction publique qui sert de base de calcul à nos rémunérations



Réunion d'information non-titulaire avant les commissions d'affectation en présence d'élu-es à la CCP le 4 juillet 2018

## GAGNER UN PLAN DE TITULARISATION ET PRÉPARER L'AVENIR

Le dispositif de la loi « Sauvadet » est resté très insuffisant comme l'ont dénoncé dès l'origine les syndicats de la FSU. Nous exigeons :

Mohamed Mazouad, Professeur contractuel (CDD) en Sciences-Physiques-Chimiques

- un véritable plan de titularisation ouvert à tous les contractuels en poste ou au chômage, permettant la valorisation de l'expérience professionnelle
- un droit à la formation garanti par des décharges de services et des congés formation
- un meilleur accompagnement pour les périodes de chômage

Pour le	Je vote :
CTA CTM	FSU
CCP	SNES - SNEP SNUEP - SNUIPP FSU

VOTER, C'EST TRÈS SIMPLE !



Marie-Caroline Djonouma, Professeure contractuelle (CDD) en lycée professionnel

- ① Au plus tard le 13 novembre je reçois sur mon lieu de travail ma notice de vote comportant un identifiant qui me permet d'accéder à l'espace de vote ou sur mon mail académique si recruté tardivement.
  - ② Je peux me connecter à l'espace de vote : [www.education.gouv.fr/electionspro2018](http://www.education.gouv.fr/electionspro2018)
  - ③ Du 29 novembre au 6 décembre je vote à l'aide de mon identifiant et de mon mot de passe.
- En cas de difficulté je contacte la ligne dédiée de la FSU Bretagne au 06.41.54.95.77

### Section académique du SNES-FSU

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

tél.: 02 99 84 37 00

fax : 02 99 36 93 64

mél: [s3ren@sn.es.edu](mailto:s3ren@sn.es.edu)

Retrouvez-nous sur [rennes.sn.es.edu](http://rennes.sn.es.edu)

Publication de la section académique du Syndicat National des Enseignements de Second degré  
24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes – Tel. 02 99 84 37 00 – Fax. 02 99 36 93 64 – Mél. [s3ren@sn.es.edu](mailto:s3ren@sn.es.edu)

Directeur de la publication : Gwénaél Le Paih – CPPAP : 1115 S 05594

Rédacteur en chef / Réalisation : Joël Mariteau – Conception et mise en page militantes

Impression : GPO - Thorigné - Tel. 02 99 62 49 40 – Imprimé sur papier certifié Développement durable

